



Vivre à Larche

Août 2026



IPNS – Commune de Larche – Ne pas jeter sur la voie publique

Votre nouvelle équipe municipale



MAIRE

**Bernard
LAROCHÉ**



**Édouard
VEGA-TOCA**

1^{er} adjoint
Finances et
économie locale



**Nathalie
BRUZAT**

2^{ème} adjointe
Santé, sports
et prévention



**Stéphane
BORDAS**

3^{ème} adjoint
Affaires scolaires,
communication,
sécurité



**Célia
FERRAROLI**

4^{ème} adjointe
Social, associations
et environnement



**Éric
BLONDEL**

5^{ème} adjoint
Travaux et projets
d'investissement



CONSEILLERS MUNICIPAUX

Françoise ROHART • Christian MINARD • Benoît GOUDOUNESQUE • Mélanie VALLAT • Jean-Paul PELISSIER
Léa NADAL • Sandrine PELISSIER • Nicolas HAAG • Karine MATHOU • Jérôme BADOUR



ABSENTS : Mickaël BOUSQUET • Faustine CROZE • Mélissa BRUZAT



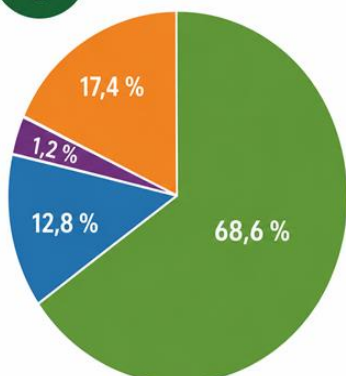
Les Finances de Larche



Compte administratif 2025

L'année 2025 confirme la bonne santé financière de la commune grâce à une gestion rigoureuse, l'absence de nouvel emprunt et la poursuite des investissements utiles au quotidien des habitants.

LES RECETTES

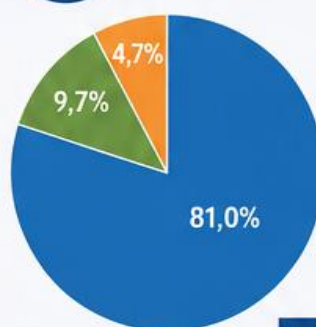


● Impôts locaux	1 093 730 €
● État (DGF + FCTVA)	204 290 €
● Subventions reçues	18 781 €
● Recettes diverses	277 851 €
● Emprunts	0 €
Emprunts : 0 %	0 €

TOTAL RECETTES 1 594 652 €

Les totaux peuvent présenter de légers écarts dus aux arrondis.

LES DÉPENSES



● Dépenses de fonctionnement	1 278 068 €
● Dépenses d'investissement	152 616 €
● Remboursement des emprunts	74 246 €

TOTAL DÉPENSES 1 504 930 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025



**ACQUISITION
DE MATÉRIEL
13 299 €**

- Services techniques : 12 205 €
- École : 1 094 €



**VOIRIE
64 707 €**



**TRAVAUX
74 610 €**

- Équipements sportifs et de loisirs : 35 976 €
- Vidéoprotection : 21 470 €
- École : 3 350 €
- Divers : 13 814 €

LES CHIFFRES CLÉS



**SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
28 606 €**



**IMPÔTS LOCAUX
0 %
de hausse**



**TAUX D'ENDETTEMENT
DE LA COMMUNE
AU 31/12/2025
274 €
par habitant**



**CAPACITÉ DE
REMBOURSEMENT
DE LA COMMUNE
2 ans**



Des indicateurs qui témoignent d'une situation financière solide et maîtrisée.

LE BUDGET 2026

Le budget primitif 2026 a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du **23 avril 2026**.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026
S'équilibre en dépenses et recettes à
1 889 913,03 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026
S'équilibre en dépenses et recettes à
865 731,36 €

Chaque euro investi vise à améliorer durablement le cadre de vie des Larchois.



La vie économique de Larche

Nouveau commerçant



UNE NOUVELLE LAVERIE au cœur du bourg

La Laverie du Causse a ouvert ses portes
Grande Rue Alexis Jaubert.

- ✓ Machines modernes et performantes
- ✓ Lavage du quotidien et des couettes
- ✓ Coin d'attente aménagé



Une nouvelle offre de services
pour faciliter le quotidien des habitants.



Bar / Restaurant



LA TERRASSE change de propriétaire

La commune de Larche souhaite la bienvenue
à Laurence et Océane, qui reprennent
l'Hôtel-Restaurant La Terrasse.

Nous remercions chaleureusement
Cécile et David pour leur engagement
au cours de ces dernières années et
leur souhaitons le meilleur pour la suite.



Tous nos vœux de réussite
aux nouvelles gérantes !



LE BRIAND LARCHOISE

parmi les Meilleures
Auto-écoles de France 2026 !

PRIX MEILLEURES
AUTO-ÉCOLES
DE FRANCE 2026

Auto Plus



Une distinction nationale pour une entreprise larchoise



L'auto-école Le Briand Larchoise a été distinguée par le
magazine Auto Plus en intégrant le palmarès des
Meilleures Auto-écoles de France 2026.



Avec la note maximale de 20/20, cette récompense met
en avant la qualité de son enseignement, son accompagnement
personnalisé et les excellents résultats obtenus par ses élèves.



Une reconnaissance qui valorise le savoir-faire local et
participe au dynamisme économique de notre commune.



Toutes nos félicitations
à toute l'équipe du Briand Larchoise
pour cette magnifique
distinction nationale !



VOTRE AUTO-ÉCOLE À LARCHÉ



ADRESSE
28 Grande Rue Alexis Jaubert
19600 LARCHÉ



TÉLÉPHONE
06 21 01 64 26



HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
et sur rendez-vous

Merci à tous pour votre dynamisme
et continuons ensemble à faire vivre Larche !

Travaux / Urbanisme Une commune en mouvement

Depuis les élections municipales de mars 2026,
les engagements de la nouvelle équipe municipale se concrétisent.
Les premiers travaux sont engagés et les projets avancent pour
améliorer durablement le cadre de vie des habitants.



PLU

La modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
est consultable en mairie du 20 juillet au 20 août.

La révision générale du PLU, conformément à la loi
Climat et Résilience, sera engagée à la fin de l'année 2026
afin de préparer l'avenir de notre territoire.



Infos pratiques de Larche

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant !



Les **nuisances sonores** concernent les travaux réalisés à l'intérieur de votre maison (ou appartement) mais aussi à l'extérieur (travaux ou entretien des jardins : tonte des pelouses, taille des haies, motoculteur, ...), c'est-à-dire tout ce qui peut représenter une gêne pour votre voisinage.



HORAIRES autorisés pour l'utilisation des engins bruyants de jardinage et de bricolage :



Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h – de 14h30 à 19h30



Le samedi :
de 9h à 12h – de 15h à 19h



Le dimanche et jour férié :
de 10h à 12h



TAPAGE NOCTURNE :

les horaires à respecter vis-à-vis de vos voisins vont de **22h à 7h** du matin.



Prévenez vos voisins lors de vos fêtes privées, mais surtout pensez à ne pas les déranger.

toute la municipalité
vous souhaite
un excellent été

CANICULE :

ADOPTEZ
LES BONS GESTES !



1
Buvez
régulièrement
de l'eau



2
Restez au frais
et fermez
volets/fenêtres
en journée



3
Évitez les
sorties aux
heures les plus
chaudes
(11h - 18h)



4
Prenez
régulièrement
des nouvelles
des personnes
fragiles



REGISTRE COMMUNAL DE VIGILANCE CANICULE

Vous êtes une personne âgée, isolée
ou en situation de handicap ?
Inscrivez-vous sur le registre communal.
Le formulaire est disponible
sur le site internet de la mairie.



MAIRIE DE LARCHÉ



ADRESSE
2 Rue du Pont Barbazan
19600 LARCHÉ



TÉLÉPHONE
05 55 85 37 53



HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI	08h00 – 12h00
MARDI	08h00 – 12h00, 13h30 – 17h00
MERCREDI	08h00 – 12h00, 13h30 – 17h00
JEUDI	08h00 – 12h00, 13h30 – 17h00
VENDREDI	08h00 – 12h00, 13h30 – 17h00
SAMEDI	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ



FACEBOOK
Commune de Larche



INSTAGRAM
@commune_larche

Mot du groupe minoritaire



Depuis le **12 mai**, les conseils municipaux sont enregistrés. Une avancée portée par notre groupe. En attendant leur mise en ligne (nous ne désespérons pas), les Larchois peuvent obtenir les enregistrements auprès de la mairie.



PLU La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours. Le dossier est consultable en mairie du **20 juillet au 20 août**.



Nous continuons à être force de propositions sur plusieurs dossiers majeurs pour notre commune : **l'offre médicale, l'école** et la création d'un **Conseil Municipal des Jeunes**.



Enfin, nous restons particulièrement vigilants quant à la gestion des **finances communales** et à l'évolution de la fiscalité locale.